

Ce Journal paraît les Dimanche,
Mercredi et Vendredi.

L'AVENIR.

PRIS
de l'abonnement.
POUR LE DÉPARTEMENT DU RHÔNE :
Un an 32 francs.
Six mois 16 »
Trois mois 8 »

HORS DU DÉPARTEMENT :
1 franc de plus par trimestre.
Un numéro 25 centimes.
Annonces 25 c. la ligne.
Réclames 50 c. id.

Journal du Progrès Social.

EMANCIPATION DES PEUPLES PAR L'ORGANISATION DU TRAVAIL.

Le numéro du dimanche étant plus spécialement consacré aux intérêts de l'industrie et de la fabrique lyonnaise, il en est fait un tirage supplémentaire auquel on peut s'abonner séparément.

Prix de l'abonnement : Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.

Lyon, le 5 Janvier 1847.

Au premier jour de l'année, les grands corps de l'Etat sont allés, comme à l'ordinaire, déposer aux pieds du trône leurs félicitations et leurs vœux. Nous avons sous les yeux les allocutions du nonce apostolique au nom du corps diplomatique, et de M. Sauzet au nom de la chambre qu'il préside, ainsi que les réponses du roi à ces deux discours. Nous avons lu et relu ces quatre pièces officielles avec une attention vive et soutenue, nous en avons analysé toutes les phrases sonores, scruté toutes les périodes majestueuses, espérant y découvrir quelque consolante allusion à la présente situation des classes inférieures, quelque sollicitude en leur faveur ; mais, hélas ! notre espoir s'est évanoui comme le songe qui ne laisse après lui qu'amertume et déception railleuse !

Chose étrange, presque incroyable ! pas une pensée, pas un souvenir, pas un vœu qui vous rappellent qu'il y a un peuple en France, qu'il est à lui seul l'expression souveraine de la force et de la volonté nationales ; mais rien, absolument rien que l'oubli ! Ne dirait-on pas que nous sommes encore au temps où l'on pouvait dire avec une royale fierté : *la France, c'est moi* ! Suffit-il de souhaiter à quelques uns une vie longue et heureuse, et à quelques autres perpétuité et prospérité pour que la satisfaction et la félicité soient générales ? Tous les discours du jour de l'an se réduisent pourtant à cette unique pensée !...

Et cependant, depuis 1830, jamais année ne s'était ouverte sous de plus attristants auspices que celle-ci. Il faut absolument fermer les yeux pour ne point voir et se boucher les oreilles pour ne point entendre... Les classes pauvres et déshéritées sont aux abois ; l'on n'entend partout que plaintes et lamentations. La misère envahit les champs comme les villes ; les subsistances s'épuisent : la disette prend des proportions effrayantes, et le prix des denrées de première nécessité augmente chaque jour. Les ateliers déserts, faute de travail, ne peuvent plus offrir à la classe ouvrière le salaire suffisant pour parer aux mille besoins impérieux qui le pressent. Dans les campagnes, l'exiguïté de la récolte réduit les populations agricoles aux dernières extrémités. Les greniers sont vides, les blés étrangers n'arrivent sur les marchés qu'en trop petites quantités et à des prix énormément élevés, de sorte que l'accès en est impossible à des populations sans argent et sans denrées pour en faire.

Quelle sera donc, en définitive, la planche de salut de toutes ces populations ? Privées de toute espèce de ressources pécuniaires et alimentaires, quelle puissance humaine invoqueront-elles dans leur affreuse détresse ? qui peut et doit venir à leur secours, si ce n'est le pouvoir ? N'est-ce pas aux hommes qui nous gouvernent à s'occuper avant tout de questions aussi majeures, aussi palpitantes.

FEUILLETON DE L'AVENIR.

REVUE MUSICALE.

CONCERT AU CERCLE PHILHARMONIQUE DU NORD.

Nous sommes bien en retard pour notre revue musicale, nous en demandons humblement pardon à nos lecteurs ; mais la faute en est à cette inclemente saison, qui porte si souvent de si rudes atteintes au larynx de nos chanteurs et nous ne voyons pas pourquoi le public ne comprendrait pas dans la même indulgence le feuilletoniste et les artistes que le premier est appelé à juger. — Nous espérons donc que cette petite faute nous sera pardonnée et nous commençons bravement notre compte-rendu :

Le second concert du cercle philharmonique avait attiré dans la salle de la rue Ste-Catherine une foule nombreuse et choisie. La solennité a commencé par l'ouverture de *Fra-Diavolo*, fort bien jouée par l'orchestre d'amateurs que M. M. Blanc sait rendre si dociles aux moindres signes de son bâton de commandement. Une cantatrice allemande, Mme Botte, est venue ensuite chanter la romance de Weber *Ach ! damals war es anders* (Autrefois ce n'était pas comme aujourd'hui). — Cette dame, douée d'une jolie voix et musicienne habile, doute un peu trop de ses moyens et la timidité nuit à l'effet qu'elle pourrait produire. Dans la seconde partie elle a également bien chanté la romance de *Robert* : *Va, dit-elle*, et si elle avait mêlé quelques intentions plus dramatiques, si elle avait, en un mot, donné plus d'expression à cette musique si large de Meyerbeer, elle aurait certainement enlevé tous les suffrages. Nous l'engageons donc à prendre confiance dans sa force à rendre la musique des maîtres telle qu'elle la comprend et nous prédisons à Mme Botte des beaux et légitimes succès.

Ce que nous avons remarqué avec plaisir dans ce concert, c'est que, donné par des amateurs, il n'était point composé exclusivement d'artistes. MM. les sociétaires du Cercle ont bien compris que dans l'intérêt même de l'art dont ils sont les fervents adeptes, il ne fallait point recourir toujours à l'obligation de quelques uns des premiers talents de notre scène, pour conquérir des applaudissements, qui, en réalité, ne leur appartiendraient pas, mais que leur devoir était d'ouvrir leur salle à tous les jeunes talents que la lumière de la rampe n'a point encore consacrés et qui peuvent, grâce

Pourrons-nous dire que les villes jouissent d'une sécurité plus parfaite ? Loin de là ; leur situation n'est pas meilleure, si elle n'est pas pire. Les travailleurs, croyant y trouver du travail et du pain, y affluent de toutes parts. Ils y arrivent par légions, ils y envahissent les rues, ils vont frapper à la porte de tous les chantiers, de tous les ateliers, espérant s'y faire admettre en réduisant le plus possible le salaire qu'ils sollicitent plutôt comme une aumône que comme le prix réel de leur journée. De cette façon il s'établit entre les ouvriers une concurrence désastreuse, dont les conséquences peuvent devenir funestes et terribles. C'est chose facile à démontrer : d'une part, ceux qui sont assez heureux pour trouver de l'ouvrage ne peuvent absolument faire face avec le maigre et pitoyable prix de leur travail aux exigeantes nécessités de la vie. Ils sont donc obligés de s'imposer de douloureuses privations ; d'autre part, ceux qui sont éconduits n'ont plus en face que l'hôpital, le dépôt de mendicité, ou les industries réprouvées par la loi.

Maintenant, si nous osons porter nos regards vers ces contrées désolées par les eaux déchaînées de nos fleuves furieux, oh ! c'est alors que le cœur se contracte sous un spasme déchirant. Certes, nous n'essayerons pas de retracer ici l'affligeant tableau de tant d'atroces souffrances ; qui les ignore aujourd'hui ? Qui peut ne pas comprendre les tortures de toutes ces populations qui ont tout perdu, si ce n'est la vie, qui sent et qui pense ? C'est là que la misère a revêtu toutes les douleurs et tous les supplices, c'est là un spectacle bien digne d'appuyer et d'attendrir les cœurs les plus durs, les âmes les mieux cuirassées d'indifférence.

Ces quelques traits sur la situation présente des classes laborieuses suffiront bien pour donner la juste mesure de la sollicitude des hommes qui sont au gouvernement. L'indifférence et l'oubli qu'ils affichent à leur égard dans leurs solennités officielles prouvent avec la dernière évidence que tous leurs actes sont voués au culte ignoble de l'égoïsme le plus éhonté. Pour ceux qui, comme nous, sont constamment en contact avec le peuple, le stoïque sang-froid des hommes du pouvoir, qui ont à chaque instant sur les lèvres les mots de *prospérité croissante* et de *félicité générale*, nous semble prendre, dans les circonstances actuelles, tous les caractères de la démence. Cependant ils n'hésitent pas à l'affirmer toutes les fois que de pompeuses occasions s'offrent à leur cynique loquacité.

A. R. C.

Correspondance particulière.

Paris, le 3 janvier 1847.

Le langage tenu dans les diverses harangues adressées au roi, et surtout les réponses de S. M., constatent un certain degré d'inquiétude sur la situation des affaires extérieures, et il donne lieu de croire que le cabinet va être fort embarrassé pour la rédaction du discours de la couronne. On a annoncé à

à cet encouragement, arriver à être des premiers sujets à leur tour. Aussi, voilà M. Chazot avec la romance de *Hall-Hallo*, MM. Fabre et Gentil et le charmant duo de la *Chaste Suzanne* ; enfin, l'air du *Chalet* que M. Fabre a admirablement interprété. Ce dernier morceau était accompagné par l'orchestre, donnons tout de suite de sincères éloges à ces messieurs pour les sensibles progrès qu'ils ont faits depuis l'année dernière.

Accompagner un récit est une tâche difficile, devant laquelle échouent parfois d'excellents orchestres, il est donc juste de tenir compte, à ces messieurs, d'une difficulté vaine. Il y a bien eu, par-ci par-là, quelque chose à redire, quelques notes douteuses, quelques coups d'archet en arrière, mais, en général, l'ensemble a été satisfaisant, et nous en faisons nos compliments à l'habile chef d'orchestre, M. Blanc, dont le talent est digne d'occuper un poste plus éminent. Quant à M. Fabre, la manière dont il a dit ce récit, la pose de sa voix, ses habiles vocalises nous avaient étonné d'abord, mais l'on nous a confié que ce jeune chanteur était sous la direction de M. Jansenne, et notre étonnement a cessé ; car l'on sait quel parti cet excellent professeur sait tirer de ses élèves, les succès de Mlle Grégoire, de M. Tholer et de bien d'autres, sont là pour venir ajouter à notre parole de glorieux témoignages. M. Fabre ne mettra pas en défaut la réputation du maître, et déjà il s'est inscrit sur cette liste d'artistes remarquables.

Nous avons réservé notre dernier alinéa pour une jeune artiste qui, sans contredit, a remporté les honneurs de la matinée. Mme Gœury, épouse du premier violoncelliste de notre Grand-Théâtre, qu'une grande indisposition avait retenue longtemps éloignée du public, nous est revenue avec des moyens nouveaux et encore plus puissants. Sa voix a pris de l'étendue, sa méthode est devenue plus sûre, et l'on sent que Mme Gœury a profité de ses loisirs forcés pour se livrer à de sérieuses et profondes études. Avec quelle verve, quelle énergie elle a chanté la romance d'*Il va venir* de la *Juive* et le grand air de *Charles VI* : *Humble fille des champs*. Certes voilà de l'art, de l'expression, de la sensibilité ; mouvements dramatiques, méthodes sévères, organe sympathique, grande justesse d'intonation ; telles sont les qualités qu'elle a déployées devant un public enthousiasmé. On nous a dit que cette dame se destinait à la scène et devait nous quitter avec son mari, qui, ajoute-t-on, se propose de prendre la direction de l'orchestre d'opéra dans la ville où son épouse était engagée ; nous regrettons vivement cette perte, tout en prédisant au couple virtuose les triomphes aux-

tort que l'on avait déjà arrêté qu'il y serait question de Cracovie. Il paraît que jusqu'à présent les membres du cabinet ne se sont pas encore occupés du discours du trône. C'est probablement cette semaine que le conseil des ministres se réunira pour en discuter les bases, et l'on croit que ce sera M. Guizot lui-même qui se chargera cette année de le rédiger.

— Il n'est pas encore arrivé à Paris beaucoup de députés, parce que la plupart ont été retenus dans leurs foyers par les soins du jour de l'an ; mais on en attend un grand nombre sous peu de jours.

— Nous devons signaler une expression de la réponse du roi au discours de M. de Rambuteau, qui avait signalé la générosité publique envers les victimes des inondations, et qui avait parlé aussi de la mesure prise par le conseil municipal de la Seine au sujet de la cherté du pain : « La munificence nationale, » a dit S. M., ne fera point défaut au malheur ; elle permettra de faire les grands travaux propres à retenir les fleuves dans leur lit ; de même que la munificence municipale continuera à soulager les classes indigentes dans cette cité qui n'est si chère. »

On a cru voir dans cette réponse un indice de l'intention du gouvernement de négocier un nouvel emprunt d'une centaine de millions pendant le courant de cette année, afin de réparer les ravages occasionnés par les flots. Les quelques millions de crédit que le ministère s'est alloué par ordonnance pour les réparations les plus urgentes sont bien loin de pouvoir suffire aux travaux considérables qui sont regardés comme indispensables pour mettre les riverains des grands fleuves à l'abri du fléau de l'inondation. On prétend même qu'il est question de l'émission de bons du trésor pour une somme considérable, afin de permettre d'attendre que la chambre ait autorisé la négociation du nouvel emprunt.

— On a répandu encore une fois le bruit que la banque de France avait obtenu un emprunt en numéraire de la banque d'Angleterre ; mais cette fois il ne s'agirait que de 25 millions de francs.

Ce bruit était inexact ; mais ce qui est vrai, c'est que la banque de France a fait acheter à Londres, par l'intermédiaire de MM. Hottinguen et Cie, pour 25 millions de lingots d'or et d'argent. Cette opération remplira le même but qu'un emprunt, sans en avoir les inconvénients, et elle permettra à la banque de continuer ses transactions sans aucune modification.

— On remarque que depuis quelque temps M. le duc de Nemours assiste à tous les conseils de cabinet qui se tiennent aux Tuileries.

EXTRAIT DES JOURNAUX.

Paris, le 3 janvier 1847.

Par ordonnance royale du 2 janvier, la société anonyme, formée à Lyon, sous la dénomination de *Compagnie du chemin de fer de Lyon à Avignon*, est autorisée. (Moniteur.)

Par ordonnance royale du 2 janvier, les modifications aux articles 37, 44 et 46 des statuts de la compagnie du chemin de Rouen au Havre sont approuvées telles qu'elles sont contenues dans l'acte passé, le 16 décembre 1846, devant M^r Ducloux et

quels ils sont appelés par leurs talents.

Citons enfin une heureuse innovation. Ce concert s'est terminé par une délicieuse chansonnette admirablement dite par notre excellent comique Lureau. Cet usage, introduit depuis longtemps à Paris dans les plus grandes solennités musicales, n'avait pas encore été mis en pratique dans notre ville. Le public, toujours bon juge, a sanctionné cette témérité et a couvert de braves le chanteur et la chansonnette ; nous-même nous nous sommes retirés sous cette agréable impression, en nous promettant bien de ne pas manquer au prochain concert du Cercle philharmonique.

GEORGES P.

SOUS LE PLATANE.

ÉPIQUE HISTORIQUE.

I.

Vers les premiers jours du mois de juin, et par une belle et tiède soirée d'été, en l'année 1812, le promeneur attardé qui se serait avancé jusqu'à l'entrée du hameau de Saint-Louis, à deux lieues environ de Mahon, dans l'intérieur de l'île de Minorque, aurait pu entendre le colloque suivant dont certains éclats de voix peu discrets trahissaient d'ailleurs, par moment, le mystère.

— Mais pourquoi cet air triste ? pourquoi ces soupirs étouffés ? tu n'es donc plus heureux maintenant auprès de moi ?

— Oh ! vois-tu, Mariquita, c'est que les souvenirs de la patrie absente sont toujours là, la présents à mon esprit ; on ne renonce pas aisément aux rêves de son avenir, on n'oublie pas sans regrets les lieux qui vous ont vu naître ; le village dans lequel se sont écoulées les premières années de la vie, et les caresses de la mère qui vous a élevée. Et cependant, je le sais, je le comprends encore, j'ai tort d'être ainsi auprès de toi, j'ai tort car tu dois être triste de ma tristesse, et tes yeux doivent se mouiller de larmes quand mes yeux en répandent aussi : tu m'aimes toi, n'est-ce pas ?

— Oui, Georges, tu le sais bien : je te l'ai dit si souvent et je t'ai donné tant de preuves de mon amour, qu'aucune femme ne pourrait t'en fournir de plus fortes ; et si jamais ton cœur pouvait les oublier, tout ici ne te le rappellerait-il pas ; tout ne te dirait-il pas qu'il y aurait ingratitude à toi de douter de ta Mariquita ; ce site solitaire, au bord de notre ruis-

sarde, par le département de l'Isère, devait desservir exclusivement le territoire national et prendre la direction de Genève à Pont-d'Ain, par le département de l'Ain.

2° Que l'embranchement projeté entre la ligne de Lyon à Genève et la ligne de Paris à l'Alsace, au lieu de traverser le département du Jura et de l'Ain avec les difficultés de parcours et un surcroît de dépenses de plusieurs millions, devait venir emprunter à Mâcon par Bourg le tronçon commun de Lyon à Paris et se rattacher ensuite de Châlon à Dôle par un second et court embranchement plus économique, plus commercial, plus populaire, plus stratégique et aussi court.

— A partir du 1^{er} janvier 1847, la nouvelle loi sur la poste sera exécutoire dans le royaume. On sait que la loi du 2 juillet dernier porte suppression de la taxe d'un décime, établie depuis 1829, sur les lettres adressées ou recueillies dans les communes où il n'existe aucun établissement de poste.

La loi nouvelle dispose en outre, qu'à partir du 1^{er} janvier, la taxe de 5 0/0 que percevait la poste sur les envois de fonds ou sur la valeur des objets précieux qui lui sont confiés, seraient réduits à 2 0/0.

— Le conseil municipal de Grenoble, réuni extraordinairement, a entendu le rapport de M. Crozet sur les ateliers de travail à établir avec le concours du gouvernement; il en a adopté les conclusions à l'unanimité.

Les travaux pour lesquels le concours de l'état est demandé sont, avec ceux actuellement en cours d'exécution vers le colège : la prolongation du grand égout jusqu'à la place d'Armes et un approvisionnement de cailloux cassés pour les chemins vicinaux.

L'ensemble de ces travaux constitue une dépense d'environ 43,000 fr. et fournirait, indépendamment de ce qui s'exécute en ce moment, plus de 13,000 journées d'ouvrier.

TRIBUNAUX.

Les débats de l'affaire des détournements de matériaux commis au préjudice de la ville de Paris, ont continué aujourd'hui devant la cour d'assises de la Seine. — M. Bresson, avocat-général, dans un réquisitoire nerveux et concis, a soutenu l'accusation contre Cécile, Margantin et le sieur Vivenet, entrepreneur général des travaux de l'Hôtel-de-Ville. Il a insisté pour qu'une condamnation sévère fût prononcée contre ce dernier. A l'égard du nommé Bosquin, M. l'avocat-général a déclaré abandonner entièrement l'accusation.

MM^{es} Nogent St-Laurent et Couzon ont ensuite présenté la défense des deux ouvriers.

M^e Bethmont a plaidé pour le sieur Vivenet.

L'audience s'est prolongée pour le résumé de M. le président et la délibération du jury.

Le verdict ne sera rendu que fort avant dans la soirée.

Nouvelles diverses.

Il résulte d'un travail statistique sur les élections, que le nombre des députés-fonctionnaires, qui était, en 1830, et 165, en 1842 de 178, s'élève à 195 dans la chambre actuelle.

Ces 195 députés-fonctionnaires se répartissent ainsi :

Conseil d'état (conseillers en service ordinaire et extraordinaire, maîtres des requêtes et auditeurs de toutes classes),	28
Magistrature (y compris la cour des comptes),	78
Ministres, sous-secrétaires d'Etat et employés des administrations centrales,	29
Attachés à la liste civile (aides-de-camp et officiers l'ordonnance, secrétaires des commandements, administrateurs du domaine privé),	11
Armée et marine (service actif),	24
Fonctions diverses,	125

Total. 195

— Le bey de Tunis, avant de quitter Marseille, pour retourner dans ses Etats, a donné 3,000 fr. aux pauvres de cette ville.

— On vient de découvrir à Bade, les bains de superbes ruines romaines tellement enfoncées dans la terre que rien n'en

faisait soupçonner l'existence; elles sont fort considérables et paraissent avoir appartenu à des bains thermaux ou à des bains à vapeur; on s'occupe de les mettre à découvert, autant que pourra le permettre l'espace malheureusement restreint par des bâtiments environnants qu'on ne peut démolir. Cette découverte est fort intéressante pour la science archéologique; car, jusqu'à présent, elle n'a pas d'analogie connue à Bade.

— La plupart des journaux de Paris n'ont pas paru aujourd'hui à cause du jour de l'an. Nous n'avons reçu que le *Moniteur*, la *Presse*, la *Démocratie Pacifique*, la *Gazette des Tribunaux* et le *Droit*.

— Le message du président des Etats Unis au congrès américain arrivé hier à Paris, constate que la réforme postale, votée il y a un an, a eu pour résultat de produire dans la caisse de l'administration des postes une diminution de plus de 800,000 dollars et une économie de 236,000 dollars. Ce qui a réduit le déficit à 597,097 dollars.

— C'est définitivement le samedi 16 janvier, que doit avoir lieu l'ouverture du nouveau *Théâtre historique* du boulevard du Temple. Les décorations intérieures de la salle seront terminées dans le courant de la semaine prochaine.

REAPPARITION DE CHAUFFEURS EN BELGIQUE. — On écrit de Malines, 25 décembre :

Un crime qui rappelle, par son audace, les terribles exploits des chauffeurs, a été commis à Heyst-opden-Berg, dans la nuit du 22 au 23 de ce mois, chez les époux Verborgt. Ces personnes occupent une petite métairie et passent généralement dans le village pour jouir d'une certaine aisance : on les disait même en possession d'une somme assez ronde. Leur ménage se compose du mari, de la femme, d'une sœur de celle-ci et d'un fils âgé de onze ans. Dans la soirée qui a précédé le crime, ces quatre personnes, accompagnées d'un voisin, veillaient au coin du feu. Vers minuit, l'époux Verborgt, croyant entendre du bruit dans la rue, sortit pour en reconnaître la cause; mais à peine avait-il mis le pied dehors, qu'il aperçut plusieurs individus à figure sinistre qui se mettaient en devoir de cerner sa demeure. Au même instant, l'un de ces hommes, s'étant approché, lui asséna un coup de bâton qu'il eut l'adresse d'esquiver en sautant en arrière et en regagnant sa porte qu'il referma sur lui.

On s'aperçut bientôt, à l'intérieur de la ferme, que les mal-faiteurs n'avaient pas disparu. En effet, une vingtaine d'hommes armés s'étaient rangés autour de l'habitation et en gardaient toutes les issues. Celui qui paraissait être le chef de la bande se présente alors devant une croisée, et demanda pour condition de sa retraite une somme de 400 fr. Sur le refus du fermier qui lui répondit qu'il était sans crainte et en mesure de le recevoir, celui-ci fit un signe, prononça les mots : *un, deux, trois*, et, au même instant, la porte principale vola en éclats, et six hommes, la face noircie et armés jusqu'aux dents, envahirent la maison.

Voyant le péril de leur situation et l'inutilité de la résistance, les cinq personnes, ainsi assiégées, avaient pris le parti de s'enfermer dans le grenier dont elles barricadèrent la trappe. Après quelques efforts infructueux pour violer ce refuge, les bandits, sur l'ordre de leur chef, se mirent à démolir le plafond, et l'un d'eux, muni d'une lanterne, pénétra dans le grenier par la brèche qui venait d'être pratiquée, tandis que ses compagnons juraient qu'au moindre mouvement des habitants, la maison serait livrée aux flammes, et tous ceux qu'elle renfermait impitoyablement grillés.

L'individu qui venait d'entrer dans le grenier ayant aperçu la sœur de la femme Verborgt, lui jeta une couverture sur la tête et la fit descendre au rez-de-chaussée. Là, un grand feu avait été allumé dans l'âtre, et la pauvre fille fut menacée d'être brûlée vive, si elle ne consentait à leur découvrir le lieu où était l'argent du fermier. Comme on peut le penser, elle n'eut garde de s'y refuser. On la mena, les yeux soigneusement bandés, dans tous les recoins de la maison qu'elle indiquait comme devant renfermer quelque objet propre à satisfaire la rapacité des voleurs.

Dans ce moment, l'un des hommes qui conduisaient la jeune fille, l'appelant par son nom, lui demanda : Catherine, me reconnaissez-vous? et ayant reçu une réponse négative, il ajouta : il y en a plusieurs ici que vous reconnaîtrez facilement. Pendant cet étrange dialogue, la maison avait été entièrement dévalisée. L'argent, le linge et tous les comestibles qu'elle ren-

fermait avaient été rassemblés dans la salle basse où les bandits venaient de s'installer tout à leur aise. L'un d'eux comptait l'argent et faisait les parts; mais la lenteur qu'il mettait probablement à accomplir sa tâche, lui attira du chef de la bande cette observation : Je vous croyais plus habile dans le maniement des finances; vous ne serez plus de la partie une autre fois.

Ce n'est qu'après deux heures de pillage, que ces bandits ont abandonné l'habitation des époux Verborgt, en souhaitant bonne chance aux malheureux qu'ils avaient si cruellement maltraités. Grâce au zèle des membres du parquet de Malines, qui au premier bruit se sont rendus sur les lieux, deux arrestations ont eu lieu.

— UN ÉPOUVANTABLE ASSASSINAT a été commis lundi dernier dans la ville de Schlestadt. Il existe, près de l'hôtel du Mouton, un petit cabaret tenu par les époux Forstwenger et le refuge ordinaire de cette bohème ambulante, qui, sous le nom de tyroliens, parmesans, auvergnats, etc., exploitent tous les recoins de la France.

Lundi dernier, les époux Forstwenger étaient allés passer la nuit dans une maison voisine pour y veiller un enfant malade. Un repris de justice, le nommé Krell, placé sous la surveillance de la haute police et résidant à Châtenois, voulut profiter de cette circonstance pour essayer de dévaliser les époux Forstwenger, et sachant que la maison n'était gardée que par un vieillard, le sieur Joseph Ringelwald, il espéra avoir bon marché de ce dernier. Vers la pointe du jour, il pénétra donc dans la maison, et s'armant d'une hachette, il en fracassa la tête au domestique. Sur ces entrefaites, le mari étant arrivé pour prendre son manteau et aller à la messe, Krell lui ouvrit la tête d'un coup de sa hache et le jeta expirant sur le sol. La femme Forstwenger entendant du bruit, accourut dans la maison; mais à peine a-t-elle pénétré dans la première pièce, qu'elle est assaillie par Krell, et, après une lutte de quelques secondes, elle succombe avec six plaies à la tête, la mâchoire fracassée et la main gauche mutilée. Le meurtrier monta ensuite au premier étage, où couchaient ensemble deux Auvergnats; il les trouva encore au lit. Il alla ouvrir leur volet, et l'un d'eux se plaignant du froid qu'il laissait ainsi entrer dans la pièce, le meurtrier s'avança vers leur lit, et déchargea deux coups de hache sur celui qui dormait le plus près du mur, mais qui para ou au moins amortit le coup en arrêtant la hache avec sa main. L'autre aussitôt se jeta sur l'assassin, le terrassa et le contint un moment en le saisissant par la barbe. Cependant l'assassin parvint à se dégager de cette étreinte et s'enfuit.

Mais aux cris poussés par les Auvergnats, les fils du propriétaire de l'hôtel du Mouton accoururent et parvinrent à s'emparer de Krell. La justice intervint alors, et les deux Auvergnats furent eux-mêmes arrêtés; mais, si nous sommes bien instruits, ils ont été relâchés mercredi soir. Krell a avoué son crime.

UNE HISTOIRE DE VOLEURS. — La semaine dernière, un brave et digne vigneron du canton de H.... devait se rendre à Colmar, y toucher de l'argent et revenir assez avant dans la nuit. L'imagination frappée par les histoires de voleurs que l'on débitait de tous côtés et surtout par le fameux assassinat d'Ingersheim, il jugea convenable de prendre des précautions et s'arma héroïquement de deux pistolets d'arçon qu'il chargea jusqu'à la gueule. Le soir, quel étonnement, lorsqu'on vit revenir à H.... notre homme effaré, la mine pâle et l'œil sinistre; il avait été arrêté, dit-il, sur le chemin vicinal par trois scélérats armés jusqu'aux dents. Il en avait abattu un d'un coup de pistolet et les deux autres avaient pris la fuite. Aussitôt arrivé à E.... il avait, comme de juste, fait la déclaration à l'autorité. On alla aux renseignements, et qu'en résulte-t-il? C'est que, trompé par la lune, et un peu aussi par la peur, R.... a pris pour un voleur un tronç d'arbre qu'il a méchamment traversé de 2 balles et de 5 à 6 chevrotines. Heureusement que ledit arbre était mort, sans cela il n'aurait pas survécu à d'aussi terribles blessures.

— Notre correspondance d'Alexandrie nous apporte aujourd'hui une nouvelle importante : Méhémet-Ali, qui comme on sait, préméditait depuis longtemps de visiter la France, est décidé à effectuer son voyage. C'est au printemps prochain que le vénérable vieillard réalisera ce projet. Le brillant accueil qui fut fait parmi nous à son fils Ibrahim-Pacha est un sûr garant de celui qui l'attend.

(Nouveliste.)

C'était à peu de distance du village que les deux jeunes gens se retrouvaient ainsi, sous les murailles à demi-ruinées d'une cabane, à l'angle de laquelle surgissait un arbre antique, un platane ombreux, unique témoin de ces mystérieuses visites.

Mais un soir la jeune fille attendit vainement, et cependant il y avait trois jours que Georges n'était venu; la veille, le jour même, le ciel avait été gros d'orage, et le vent avait soufflé avec fureur, comme la nuit où Georges s'était présenté à elle pour la première fois.

Fatal rapprochement que, malgré ses efforts, elle n'avait pu s'empêcher d'établir!

Puis, quand l'heure où ils se séparaient d'ordinaire eût sonné, Mariquita, triste et rêveuse, reprit seule la direction de sa demeure, agitée par un sinistre pressentiment.

Tout-à-coup une de ses compagnes d'enfance, sa sœur de lait, accourt vers elle, éperdue.

— Oh! Mariquita, Mariquita! s'écria-t-elle en l'abordant et en se jetant dans ses bras; pauvre amie, je savais tes liaisons avec Georges le Français, j'en avais pénétré le secret; car, je l'avoue, je t'avais épiée à ton insu; eh bien! sais-tu ce que l'on dit de lui?

— De lui, de Georges, ah! parle, parle, tu me fais trembler; il est malade, souffrant, car il n'est pas venu hier, aujourd'hui....

— Hier, aujourd'hui! oh! rassemble tout ton courage, Mariquita; Georges, poursuivit avec douleur la Mahonnaise, Georges ne reviendra plus. Hier soir, sans doute, il a été surpris à la mer par la tempête; son bateau et celui du patron Holasco, qui devaient rentrer avant la nuit, ont disparu tout deux, et le bruit court à Mahon que tous deux, hélas! se sont noyés.

— Noyé!.... mort! et moi, et.... son enfant! eut à peine le temps de murmurer la pauvre fille, en tombant évanouie dans les bras de sa compagne.

La malheureuse allait être mère!

II.

Une armée française, débarquée sur les côtes d'Afrique, avait vengé l'insulte faite par un dey insolent, et, depuis deux mois à peine, le drapeau national flottait sur le dôme des minarets d'Alger, lorsqu'un jour, c'était

vers la fin du mois de septembre de l'année 1830, un homme, à peine âgé d'une quarantaine d'années, et convenablement vêtu, mais dont les traits amaigris et prématurément flétris, semblaient trahir le souvenir d'anciennes souffrances, venait d'arriver à Mahon. Cet homme, après avoir pris à peine le temps de s'arrêter un quart-d'heure dans la ville, en était sorti bientôt et, quoique la journée fût déjà avancée, il s'était dirigé vers la partie est de l'île. Parvenu à un certain point, il avait suspendu sa marche et interrogé du regard l'horizon qui le bornait, comme quelqu'un qui cherche à s'orienter, et qui voudrait rassembler et coordonner des souvenirs anciens et à demi-effacés.

Enfin, après un long moment d'examen, après s'être assuré qu'il s'était écarté, en effet, du but vers lequel il voulait se diriger, l'inconnu s'était approché d'un village occupé à travailler à peu de distance de l'endroit où il se trouvait, et lui avait dit en bon idiome mahonnais.

— Suis-je encore, mon ami, éloigné du village de Saint-Louis?

— De Saint-Louis, répondit celui-ci en souriant; vous devez être bien certainement un étranger, bien que votre langage et votre accent soient ceux des habitants de l'île de Minorque; non, vous n'êtes pas dans votre route; Saint-Louis est là sur la droite, tandis qu'en continuant à suivre la direction dans laquelle vous vous êtes engagé, vous arriverez bientôt presque à l'opposé, sur le territoire de Cindadella. Il vous faut revenir sur vos pas jusqu'en face de cette maison jaune que vous pouvez apercevoir là-bas; puis retourner à gauche, et vous ne tarderez pas à distinguer la fleur de lis dorée qui surmonte le clocher de l'église, dans le hameau que vous cherchez.

— Et, continua le voyageur en s'appuyant à rebrousse chemin, pourriez-vous me dire si le sénor Juan Perera de Saint-Louis existe encore?

— Il me serait bien difficile de répondre à votre question, sénor Caballero, car je n'ai vu que deux fois dans ma vie, le village de Saint-Louis, et je n'y connais personne; mais j'ai là, près d'ici, un de mes frères, qui l'a habité longtemps et, si vous voulez attendre quelques minutes, je pourrais....

— Non, non, c'est inutile; je vous remercie de vos indications, elles me suffisent, et j'ai hâte d'en profiter; adieu donc, l'ami, adieu, et que le ciel nous soit en aide.

Et l'inconnu s'éloigna en suivant le nouvel itinéraire qu'on venait de lui tracer.

Après une demi-heure de marche environ, il toucha au territoire de Saint-Louis.

Là bientôt il se reconnut.

Chaque objet lui retraçait comme un doux souvenir; à chaque pas c'était une impression nouvelle et toujours pleine de charmes; c'est que là jadis il était venu bien souvent et, quoique un long temps se fût écoulé depuis sa dernière visite, rien semblait n'avoir été changé. Oui, c'était bien toujours le petit ruisseau au murmure duquel il s'était pris si souvent à rêver; c'était bien encore le même rideau de peupliers qui le bordait, et ce riant paysage qu'il avait tant de fois admiré, et son petit pont en pierres jaunes du pays.... Oh! bonheur! il aperçut des ruines dont l'aspect l'avait fait tressaillir et bientôt un arbre, un arbre touffu, aux feuilles larges, vertes et veloutées; c'est un platane!

Et son cœur bat plus fort.

Sur cet arbre sont gravées des lettres à peu près effacées dans l'assemblage imparfait desquelles il croit lire deux noms.

Mais au pied de l'arbre se trouve comme un petit monument, un tertre en gazon.

— Mon Dieu, dit-il en l'examinant avec plus d'attention, mais qu'est-ce que cela? voyons. On dirait qu'il y a là sur cette petite pierre des caractères tracés; ah! je ne me trompe pas; Mari.... Mariquita! s'écrie-t-il avec l'accent du désespoir, morte donc, morte, Mariquita! Ah! c'est là que reposent ses cendres; là, sous l'arbre, témoin de nos serments d'amour, elle a voulu dormir du sommeil de l'éternité; Mariquita, mon amie!

Et sans trop s'expliquer pourquoi, il cherche d'abord à fuir; mais bientôt il revient sur ses pas, et, s'agenouillant devant le tertre silencieux, il fait une courte prière, interrompue par ses sanglots, et, après avoir coupé une branche du vieux platane, il s'éloigne cette fois tout à fait en reprenant la direction de Mahon.

Le lendemain, le chancelier du vice-consulat de France pour l'île de Minorque, inscrivait au nombre des passagers du navire *l'Eglantine* qui, ce jour-là, mettait à la voile pour Toulon, les noms de Georges Farin.

(La suite au prochain numéro.)

— On nous écrit de Tarbes, le 24 décembre.

« M. le lieutenant-colonel Courby de Cognord et le brave hussard Testard, au dévouement duquel il doit la vie; sont arrivés ce matin à Tarbes. La présence dans nos murs de ces glorieux débris du combat de Sidi-Brahim, excite le plus vif intérêt. M. de Cognord se propose d'aller au premier jour prendre les eaux de Barèges, pour réparer sa santé délabrée. Quant au hussard Testard, son tempéramment robuste a triomphé de ses longues souffrances, et il doit partir bientôt pour Tatanac, petite commune du département de l'Ardèche, où l'attend, les bras ouverts, la joie au cœur, toute une famille impatiente de le revoir, heureuse et fière de l'embrasser. »

Les compliments de la nouvelle année.

On lit dans le *Moniteur* :

Discours de M. le nonce apostolique au nom du corps diplomatique.

« Sire,

« Le corps diplomatique attend toujours avec la même espérance le retour de cette époque solennelle de l'année naissante, parce qu'il aime à vous offrir au nom des souverains qu'il a l'honneur de représenter, les vœux les plus sincères pour la prospérité parfaite de votre majesté, de sa royale famille et de la France.

« C'est aussi avec une satisfaction profonde qu'il s'empresse de vous féliciter, Sire, du maintien de la paix générale, admirable résultat de la sagesse de votre majesté, et des autres souverains, et de leurs cabinets. C'est le plus beau titre à la reconnaissance des peuples, dont cette heureuse harmonie fait la gloire et le bonheur.

« Fièvre de la félicité générale, votre majesté a vu renouveler en même temps les joies de sa royale famille, qui a procuré et procurera toujours les plus douces consolations à votre cœur paternel.

« Votre majesté verra luire bien des fois encore ce beau jour, qui la retrouvera aussi glorieuse sur le trône, qu'heureuse à côté de sa royale et vertueuse compagne, au sein de sa nombreuse et brillante famille.

« Daignez, Sire, avec les vœux et les félicitations du corps diplomatique, agréer l'honneur de son profond respect. »

Le roi a répondu :

« Je suis profondément touché de ce que vous venez de m'exprimer pour la France, pour ma famille et pour moi-même, au nom du corps diplomatique et des souverains que vous représentez auprès de moi. J'ai comme vous la confiance que le ciel continuera à bénir nos communs efforts pour assurer le maintien de la paix générale, source féconde de la prospérité des états et du bonheur des peuples.

« C'est autant en mon nom qu'en celui de la reine et de tous les miens, que je vous remercie de la part que vous prenez au renouvellement des joies de famille que la Providence nous a réservées, et qui font, comme vous le dites, une des plus douces consolations qu'elle pût nous accorder. »

« Vous savez combien il m'est toujours agréable de recevoir par votre organe l'expression des vœux du corps diplomatique. »

Discours de M. Sauzet, président de la chambre des députés.

« Sire, les députés présents à Paris s'empressent de devancer par leurs vœux, ceux de la chambre entière.

« En saluant cette royale famille, si noblement groupée autour de votre trône, nos yeux se fixent sur une jeune princesse qui est venue récemment partager et accroître tant de bonheur et d'éclat; nièce de notre reine, elle en aura les vertus. Elle sort d'un sang et d'un pays qui donnèrent dans tous les temps d'illustres princesses à la France. Elle apporte parmi nous une grâce vive et naturelle, qui rappelle à la fois ses deux patries, comme son époux charmaît naguère l'autre côté des Pyrénées, par ce caractère affable et généreux également digne de deux grandes nations qui, sans altérer leur indépendance, ressèrent aussi librement les nœuds de leur antique et salutaire amitié.

« Sire, bénissons la double faveur de la providence qui, en dotant la France de tant de princes, si bien faits pour la servir dans toutes ses fortunes, a voulu que le bonheur de vos allian-

ces répondit à la grandeur des présents qu'elle vous a faits; et, si parmi tous ces couples heureux et brillants, dont votre dernier fils vient de fermer si dignement la magnifique chaîne, nos pieux souvenirs ne peuvent oublier le vide du passé, nous aurions moins à contempler tout ce qu'il laisse pour notre respectueuse admiration et nos plus chères espérances sous la noble et fraternelle garde du premier appui de votre couronne. »

« Puis, Sire, cette douce pensée d'avoir accompli si grandement votre tâche paternelle, récompenser les travaux de cette autre tâche royale et non moins paternelle que vous poursuivez, appuyé sur le concours du pays, avec ce courage calme et confiant qui sied aux sages rois et aux grands peuples, car il est le sentiment de leur force et la garantie de leur avenir!

« Bientôt, Sire, à votre appel, les représentants de la France vont s'assembler. La chambre portera à la couronne l'expression librement délibérée de sa pensée politique; mais en attendant cette manifestation solennelle qui n'appartient qu'à elle seule, nous ne craignons pas d'être émus en affirmant que V. M. la trouvera toujours fidèle aux droits des nations comme aux sentiments du pays; attentive à ses nombreux besoins qui, dans des jours difficiles, ont fait éclater de toutes parts les plus touchantes vertus et les plus hauts exemples, et unanime surtout dans son affection pour la patrie et le trône national dont votre dévouement et notre reconnaissance ont, dès longtemps, identifié les destinées. »

Le Roi a répondu :

« Je suis bien touché des sentiments que vous m'exprimez pour ma famille et pour moi. Vous savez combien tous les miens sont dévoués à la France, mais l'expression de ces sentiments est à la fois, pour eux comme pour moi, une grande force et une grande consolation de ce que nous avons souffert. La manière dont vous avez parlé du mariage de mon plus jeune fils m'a été droit au cœur. Il m'est doux de voir que cette alliance, qui ne peut que consolider les bonnes relations subsistant depuis si longtemps et si heureusement entre l'Espagne et la France est généralement appréciée dans les deux pays, comme vous venez de l'exprimer, et qu'on y voit à la fois une nouvelle garantie de leur indépendance réciproque et de la liberté constitutionnelle dont ils jouissent tous les deux. Je le disais tout à l'heure à la chambre des pairs, c'est un des bonheurs de mon époque que d'avoir compris que la monarchie a autant besoin de la liberté que la liberté de la monarchie pour se préserver mutuellement de tout danger. Je suis bien aise de vous le répéter, parce que je suis convaincu que c'est l'opinion qu'on avait de ma sincérité, de ma loyauté à défendre à la fois et les droits du peuple et les droits du trône qui m'a valu le suffrage national. »

Le Roi est interrompu par des cris de : Vive le Roi !

« Recevez tous mes remerciements pour moi, pour mon petit fils, pour sa digne mère, pour son oncle qui le guidera dans la carrière qu'il est destiné à parcourir après moi. Leur dévouement, leur fidélité à remplir leurs devoirs et leurs engagements assureront la grandeur, la prospérité et le bonheur de la France. »

(Ces paroles sont suivies d'acclamations prolongées.)

Dépôt de Mendicité.

MOUVEMENT du 1er au 31 décembre 1846.	HOMMES.	FEMMES.	TOTAUX.
Effectif au 1er décembre.	167	167	337
Admis pendant le mois.	6	7	13
Totaux.	173	174	350
Sortis pendant le mois.	5	11	16
Effectif au 1er janvier 1847.	171	163	334

Lyon, le 6 janvier. — Le Gérant, J. REYNIER.

BULLETIN COMMERCIAL.

PLACE DE COGNAC.

Cours des Eaux-de-vie.

Marché du 26 décembre 1846.

Eau-de-vie de 1846 des Bois, sans fûtelle (l'hectolitre).	(60 d. c.) 90 à 92 fr.
do Champagne do	98 à 100
do 1845 des Bois do	98 à 100
do Champagne do	104 à 106
do 1844 des Bois do	101 à 105
do Champagne do	114 à 120
do 1845 des Bois do	104 à 107
do Champagne do	120 à 125

COURS DES VINS.

Vins rouges et blancs, log. compris (de premier achat).

Vins rouges de 1846	145 à 150 f.	Le tonneau de 8 hectolitres.
Vins blancs do	150 à 155	
Vins rouges de 1844	240 à 245	
Vinaigres blancs à l'orléanaise, savoir :		
En barriques	170 à 180 f.	
En 1/2 do	190 à 200	

Depuis nos dernier avis, les affaires ayant été très-actives dans les vins et eaux-de-vie, les prix se sont graduellement élevés comme dessus. On avait eu l'espoir d'une commande en vins rouges pour la marine royale de Rochefort; mais il paraît que jusqu'à présent les approvisionnements ont été faits dans les 4e crus de Bordeaux, et en ce moment il est question d'une prochaine adjudication dans les mêmes crus.

PLACE DE BORDEAUX. — 24 décembre 1846.

Eau-de-vie de 1845, logée (l'hectolitre.)	
ARMAGNAC.	72 »
MARMADE.	71 »
PAYS.	70 »
3/6 disponible	114 à 115

PLACE DE BÉZIERS.

Cours des 3/6 l'hectolitre.. 105 à 106

PLACE DE PARIS.

3/6 disponible 157 à 158

PLACE DE LA ROCHELLE.

Eau-de-vie disponible (sans fûtelles). 78 à 80

Marché de St-Laurent, du 2 janvier 1847.

Denrées.	Hect. vend.	Bas prix.	Pr. moyen.	Haut prix.
		fr. c.	fr. c.	fr. c.
Froment	369	— 54 25	— 55 34	— 56 69
Méteil	60	— 26 66	— 26 »	— 26 33
Seigle	63	— 25 66	— 26 »	— 26 33
Orge	27	— 21 »	— 21 33	— 21 66
Sarrasin	90	— 13 »	— 13 33	— 13 66
Maïs	150	— 19 66	— 20 »	— 20 33
Farine de maïs		— » »	— » »	— » »
Avoine	34	— 10 »	— 10 33	— 11 66
Millet		— » »	— » »	— » »
Pois		— » »	— » »	— » »
Pommes de terre		— » »	— » »	— » »

LE SUCCÈS de la **Pâte de Georgé** a dépassé toutes les prévisions. C'est qu'en effet ce **bonbon pectoral** guérit promptement les **rhumes, catarrhes, enrouements**. Il est d'un usage indispensable aux personnes qui sont sujettes aux irritations, qui veulent se soigner en continuant leurs affaires ou en voyageant, et se vend moitié moins que les autres, par boîtes de 65 cent. et de 1 fr. 25 c., dans toutes les meilleures pharmacies de Lyon, et principalement chez MM. Lardet, place de la Préfecture; Vernet, place des Terreaux, 13, et à la pharmacie des Célestins; à Saint-Etienne, Garnier-Martin, rue de Foy; à Châlon-sur-Saône, Pouchet-Favre, confiseur, Grande-Rue, 56; à Genève (Suisse), Rouzier, Grande-Rue, 4; à Mâcon, Lacroix, pharmacien.

NOTA. — Une médaille d'honneur en argent a été décernée à M. **Georgé** à pour la supériorité de sa **Pâte pectorale**. (42)

Imprimerie de J.-M. BAJAT, cours de Broches, 8, à la Guillotière.

MALADIES SECRÈTES.

Guérison radicale des écoulements réputés incurables, remède gratis si l'on n'est pas guéri en cinq ou dix jours, par la méthode de M. BERTRAND, pharmacien, à Lyon, place Bellecour, n° 12. Dépôt, à Paris, rue du Grand-Chantier, 7 — A Toulon, rue Bonnefoi, 2. — A Toulouse, rue de l'Orme-Sec. — Le flacon entier, 5 francs. (12)

NOUVELLES CANNETIÈRES

POUR LES ARTICLES LES PLUS DÉLICATS DE LA SOIERIE,

Par brevet d'invention, d'addition et de perfectionnement,

Du SIEUR PIAVOUX, MÉCANICIEN,

RUE SAINTE-CATHERINE, 4.

Justement renommé pour la perfection et le grand nombre des mécaniques à dévider, et celles dites Cannetières, prévient les chefs d'ateliers qu'il vient de confectionner une nouvelle Cannetière pour les articles les plus délicats de la soierie, et pour laquelle il veut d'obtenir un brevet. On peut la voir fonctionner chez les chefs d'ateliers ci-dessous désignés :

MM. Augier, cours Vitton, 12, fabricant de lustrés. Thomas, rue du Chapeau-Rouge, fabric. de satins et gros de Naples. Brunet, rue du Pavillon, 4, fabric. de gros unis. Perrin, rue Lafayette, 19, fabric. de poults de soie. Gouard, rue du Mail, 22, fabric. de poults de soie et jumelles. Chapotat, clos Bonniols, maison Janin, fabric. d'unis. Puche, rue de Séve, 4, fabric. de poults de soie. Aniel, faubourg de Bresse, 55, fabric. de gros satin. Rochay, montée Montessuy, fabric. de gros unis. Baland, rue Lafayette, 6, fabric. de gros unis. Signolet, rue Mulet-de-Gerando, 8, fabric. de lustrés. Brunet, place Colbert, fabric. de châles soie. Mermet, impasse Curette, maison Berthet (Caluire). Perrier, rue du Chapeau-Rouge, 55, fabric. de jumelles. Pignard, côte St-Sébastien, 19, fabric. d'unis. Sambet-Onusson, côte des Carmélites, 55, fabric. de gros unis. Braud, rue Saint-Georges (Commanderie), fabric. de gros unis en large.

Les vieilles mécaniques sortant de ses ateliers sont mises au nouveau procédé pour 55 fr. Prix des nouvelles, 160 fr.; anciennes, 120 fr., garanties cinq ans.

Mécaniques rondes à dévider, perfectionnées, sans cordes, à 12 guindres, 160 fr.; dix guindres, 150 fr.

Il facilitera le paiement sur de bons renseignements.

(59)

MAISON DE CONVALESCENCE ET DE SANTÉ

tenue par Mad. MOLOZAY, née PERRAUD, ex-herboriste, et dirigée par le docteur BLANC, située au pont d'Ecully, lieu pittoresque, bois, prairies, salle d'ombrage, ruisseau traversant le clos, eau de source abondante. Les soins les plus exacts seront administrés par madame elle-même. S'adresser, pour les conditions, à un magnan d'herboriste, rue de la Préfecture, 3, de midi à deux heures. (11)

L'ART DU LIQUORISTE

Mis à la portée de tout le monde, par J. DUMONT, ancien liquoriste, en vente chez l'auteur seulement, RUE DU PLAT, 7, A LYON.

Avec ce recueil de 250 recettes simples et éprouvées, l'auteur garantit que la personne la moins expérimentée peut fabriquer sans ustensiles les liqueurs de toutes qualités, l'absynthe, le kirsch, le vermouth, le cognac, la Grande-Chartreuse, les vins de Champagne mousseux, de Bordeaux, d'Alicante de Madère, de Malaga, vin muscat de Frontignan, le Lacrima-christi; un vin de ménage et la bière à cinq centimes, les ratafias et liqueurs de ménage, vins de fruits, sirops, gelées, confitures, raisinés de fruits et de légumes, vinaigres et limonades gazeuses et autres articles très utiles. (13)

JOSEPH PADUA LE BLANC,

ARTISTE GRAVEUR SUR PIERRES PRÉCIEUSES,

Habitant de Pest (Hongrie).

Dans son voyage à travers les capitales de l'Europe, le célèbre artiste vient d'arriver au sein de la grande agglomération lyonnaise, où il se propose de demeurer quelque temps. Armoiries, emblèmes, chiffres, portraits, etc., tout est gravé avec la plus grande perfection par le sieur Padua, qui a poussé en ses dernières limites l'art précieux de LA GLYPHIQUE.

Protectrice des sciences et de l'industrie, la ville de Lyon accueillera, sans nul doute, l'habile ouvrier dont la présence dans nos murs sera, pour les amateurs, une bonne fortune. Ses ateliers sont situés rue Thomassin, 30, au troisième, à côté du petit passage de l'Argus. (32.)

SOURDE ET CŒUR

DE TOUTES LES PARTIES DU CORPS GUÉRIS

SANS OPÉRATION ET SANS DOULEUR,

Par l'ingénieux traitement d'un médecin étranger qui sera présent à toutes les consultations. On peut donner connaissance de plusieurs cures obtenues. — On traite avec un égal succès les paralysies et les maladies chroniques en général. — S'adresser, de 11 1/2 à 4 heures, au cabinet de consultation de M. GIVAUDAN, médecin, à Lyon, place des Jacobins, 13. (38.)

A VENDRE

BONNE VOITURE pour un voyageur de commerce, hôtel Bayard, rue Tupin. (45)

GUÉRISON

DES

MALADIES SECRÈTES

NOUVELLES ou ANCIENNES, Dartres, gales, rougeurs, goutte, rhumatismes, ulcères, écoulements, pertes les plus rebelles, et toute acréte ou vice du sang et des humeurs.

PAR LE SIROP DÉPURATIF VÉGÉTAL DE SALSEPAREILLE ET DE SÈNE.

Extrait du Codex nomenclature, approuvé par les Facultés de Médecine et de Pharm.

Publié par ordre exprès du Gouvernement.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère.

Prix : 5 fr. le flacon.

S'adresser à LYON, à LA PHARMACIE

Rue Palais-Grillet, 23. (7)

(7)

(7)

(7)

(7)

(7)

(7)

(7)

(7)

(7)

(7)

(7)

(7)

(7)

(7)

(7)

(7)

(7)

(7)